

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAÔNE CENTRE

DECISION DU PRESIDENT

N°2023/95 – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'extension du siège de la CCVSC

Le Président de la Communauté Val de Saône Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique 2019 avec notamment les articles R2123-1 (section 1°), R2123-4 et R2123-5 (relatifs aux procédures adaptées),

Vu la délibération 2020/06/08/06 du conseil communautaire du 8 juin 2020 donnant délégation à M. le Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification et le règlement des marchés et des accords-cadres (à bons de commande et/ou à marchés subséquents) d'un montant maximal de 90 000 euros HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la consultation de trois bureaux d'études lancée le 15 novembre 2023,

Vu le rapport d'analyse des offres établi le 12 décembre 2023,

Vu la validation par M. CHAMPION Jean-Pierre, Vice-Président en charge des bâtiments et espaces extérieurs, de l'offre de la société BATI PROGRAMME et sa présentation au bureau communautaire le 12 décembre 2023,

Vu les crédits inscrits au budget,

DECIDE

Article 1^{er} :

Un marché, est passé entre la Communauté de Communes Val de Saône Centre et la société **BATI PROGRAMME** – 104 chemin des Sables – 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE, relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'extension du siège de la CCVSC.

Article 2 :

Le marché est conclu pour un prix global et forfaitaire de 16 050,00 € HT, soit 19 260,00 € TTC.

Le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle :

- Tranche ferme = 12 450,00 € HT soit 14 940,00 € TTC
- Tranche optionnelle = 3 600,00 € HT soit 4 320,00 € TTC

Article 3:

Mme la Directrice de la Communauté de Communes Val de Saône Centre est chargée de l'exécution de la présente décision dont une copie sera transmise à Mme la Préfète de l'Ain, M le Receveur de CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE et notifiée au titulaire du marché.

Fait à MONTCEAUX, le 14 décembre 2023,

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX